

Les meilleurs taux ont éclos !

La tendance des taux

Les taux ont désormais battu les records historiques !

0.95%
sur 20 ans

Aussi incroyable que cela puisse paraître, le mois de mai tire vers un nouveau plus bas historique ! En effet, les taux de crédit ont enfoncé leur plancher record de 2016 ! Aujourd'hui, il est possible d'emprunter sur une durée de 20 ans

avec un taux mini à 0.95% et sur 25 ans à 1.25%. Les conditions sont donc idéales pour financer l'achat d'un bien immobilier ou renégocier son crédit immobilier. Les banques proposent des barèmes à la baisse, à l'exception du taux du marché sur 7 ans qui augmente légèrement de 5 centimes. Certains partenaires continuent de surfer sur la vague des mois derniers en proposant des baisses allant jusqu'à 20 centimes. Les objectifs ambitieux et la quête de nouveaux clients expliquent ce phénomène. En résultent ainsi, des baisses significatives selon notre baromètre :

- 5 taux mini à la baisse : les taux sur 7, 10, 15, 20 et 30 ans diminuent de 5 centimes ;
- 3 taux moyens à la baisse : les taux sur 15, 20 et 25 ans qui perdent 5 centimes ;
- 1 seul taux mini en légère hausse : le taux sur 7 ans qui augmente de 5 centimes.

BAROMÈTRE IMMO empruntis!			
Durée (ans)	Taux max	Taux du marché	Taux min
7	1.98%	0.85%	0.15%
10	2.12%	1.00%	0.50%
15	2.35%	1.25%	0.75%
20	2.68%	1.45%	0.95%
25	2.94%	1.70%	1.25%
30	2.90%	2.40%	1.48%

EN SAVOIR +
Mis à jour le 02-05-2019, taux comparés par rapport au 03-04-2019



L'analyse de notre expert

L'annonce de taux records offre **des conditions toujours aussi exceptionnelles aux emprunteurs** qui souhaitent se lancer dans une acquisition ! Avec **un taux mini à 0.95% sur 20 ans**, la situation est inédite et les marges de négociation restent importantes. En effet, les partenaires n'hésitent pas à redoubler d'effort pour conquérir de nouveaux clients en multipliant les décotes et en augmentant les durées de crédit pour les meilleurs profils. Toutefois, une contrainte est à notifier : l'allongement des

délais de réponses aux demandes de prêt au vu de l'afflux des dossiers. Parallèlement, **ceux qui ont déjà souscrit à un crédit immobilier ont tout intérêt de profiter de cette aubaine pour renégocier leur prêt en cours**. Deux possibilités s'offrent à eux : renégocier pour réduire le coût du crédit c'est-à-dire réduire la durée de remboursement et le coût global du crédit et, renégocier pour réduire les mensualités et gagner en pouvoir d'achat.

Quel avenir pour les taux de crédit ?

Difficile de prédire l'évolution des taux, néanmoins les facteurs sont plutôt dans la tendance du maintien des taux bas. **Rappelons que les OAT après une légère hausse au mois d'avril, se sont stabilisés et qu'elles restent extrêmement bas (0.3%)**. De plus, la conjoncture économique pourrait être la cause d'un report de la hausse des taux d'intérêt de la BCE (Banque Centrale Européenne). Pour le moment, nous restons donc dans une dynamique positive, permettant ainsi aux futurs emprunteurs de se lancer dans un projet immobilier et de bénéficier des meilleures offres de financement.

2019

PALMARÈS FRANCE **Capital**
MEILLEURES ENSEIGNES

QUALITÉ DE SERVICE avec statista